



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 16995

Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur une maladie aux contours flous et aux causes mal définies, qui touche 1 % de la population française : la fibromyalgie. Il semblerait qu'elle puisse être associée à l'exposition à des pollutions environnementales à faibles doses, mais des enquêtes s'imposent pour mieux cerner cette maladie classifiée en rhumatologie et reconnue par l'Organisation mondiale de la santé. Certaines études relient la fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique à l'intolérance idiopathique environnementale. Des associations cherchent ensemble à mieux cerner cette maladie, afin d'en connaître les causes à un moment où on dénombre en France environ 600 000 personnes atteintes. Elle se manifeste par des désordres psychologiques caractérisés par une anxiété accrue, une diminution de l'attention, une perte de mémoire, une somatisation. Il lui demande donc s'il ne pense pas qu'une étude pourrait être utile à ce dossier : celle effectuée depuis février 2002 à Bordeaux dans le cadre des troubles présentés par les soldats de la première guerre du Golfe. Il souhaiterait aussi savoir si des recherches pourraient faire l'objet de projets incitatifs dans le cadre de l'Observatoire des résidus de pesticides dans l'alimentation, l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale ou encore le ministère de la recherche.

Texte de la réponse

La fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique partagent plusieurs manifestations cliniques non spécifiques et les approches diagnostiques et thérapeutiques sont souvent similaires, même si les patients atteints du syndrome de fatigue chronique ne présentent pas de points sensibles ou douloureux. Ces affections ne possèdent ni biomarqueur diagnostique ni traitement spécifique ou d'efficacité constante. Plusieurs hypothèses étiologiques, non validées à ce jour, ont été évoquées à l'origine de ces entités nosologiques : traumatique, génétique, infectieuse, hormonale et environnementale. Dans ce dernier postulat, ces pathologies seraient liées à des pollutions environnementales à très faibles doses et au long cours (kérosène, pesticides, solvants, radiations, etc.) tolérées par la majorité de la population. Il n'est pas certain que la population française, notamment les personnes atteintes de ces affections soient, exposées au même environnement que celui rencontré par les soldats lors de la première guerre du Golfe, même si l'étude conduite à Bordeaux depuis février 2002 présente un intérêt certain ; par ailleurs, il semble que l'exposition incriminée dans ces affections est de type chronique, alors qu'elle a été de type aigu lors de la première guerre du Golfe. La recherche fondamentale se poursuit en France : une unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) travaille sur les réseaux neuronaux médullaires et réalise une étude utilisant l'électromyographie chez les patients présentant une fibromyalgie ; d'autres travaux sont en cours dans différents hôpitaux universitaires dans le cadre des programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Dubourg](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16995

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3124

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6409